

-
- Débitrice: **C. TENDANCES SA**, Rue Pré-du-Marché 15,
1004 LAUSANNE
 - Remarques: L'état de collocation est déposé à l'office.
Délai pour intenter action en opposition au 3 septembre 2009
sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
La cession des droits de la masse peut être demandée dans le même délai(revendication de propriété - art. 49 et 80 OAOF).

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

00400121